



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
AO/Z00/DBA/003/2019

**POUR LA FOURNITURE DE PAPIERS D'IMPRIMERIE AU PROFIT DU SIEGE DE LA
BCEAO**

Mars 2019



PREMIERE PARTIE : DISPOSITIONS GENERALES

1. Objet

Le présent dossier d'appel d'offres a pour objet de définir les caractéristiques techniques et les conditions à respecter pour la fourniture de papiers d'imprimerie au profit du Siège de la BCEAO à Dakar.

2. Allotissement

Le présent dossier d'appel d'offres ne comprend pas de lot. L'attribution se fera par catégorie de papier.

3. Conformité des offres

Toute offre qui ne répondra pas explicitement aux exigences du présent dossier d'appel d'offres sera rejetée pour non-conformité.

4. Période de validité des offres

La validité des offres devra être d'au moins de cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date limite de dépôt des plis.

5. Langue de soumission

L'offre ainsi que tous les documents concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire et la Banque Centrale, devront être rédigés en langue française.

6. Frais de soumission

Le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre et la Banque Centrale ne sera, en aucun cas, responsable de ces frais ou tenue de les régler, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

7. Monnaie de soumission et de paiement

La monnaie utilisée est le franc CFA. Toutefois, l'Euro est accepté pour les fournisseurs établis hors de la zone CFA. Cependant, pour des besoins de comparaison, toutes les offres seront converties en francs CFA.

8. Régime fiscal

En vertu des dispositions des articles 28 du Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), en date du 20 janvier 2007, 7 des Statuts de la BCEAO, 10, paragraphe 10-1 du Protocole relatif aux privilèges et immunités de la BCEAO, annexés audit Traité et 8 de l'Accord de Siège conclu le 21 mars 1977 entre le Gouvernement de la République du Sénégal et la BCEAO, la Banque Centrale bénéficie, dans le cadre du présent marché, du régime de l'exonération de tous impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent dus dans les Etats membres de l'UMOA. A cet égard, les formalités d'obtention du titre d'exonération des droits de douane seront accomplies par la Banque Centrale.

9. Présentation des offres

Les offres, établies en trois (3) exemplaires (un original et deux copies), devront être présentées sous double enveloppe fermée, l'enveloppe externe portant la mention « **FOURNITURE DE PAPIERS D'IMPRIMERIE** ». Elles devront être adressées à « **Monsieur le Directeur du Budget et des Approvisionnements BCEAO Siège – Avenue Abdoulaye FADIGA, BP 3108 – DAKAR (Sénégal)** ».

Chaque exemplaire des offres devra être présenté en trois (3) parties distinctes :

- une lettre de soumission dûment signée ;
- une présentation de la société du soumissionnaire ;
- une offre technique et financière.

NB : Une copie de l'offre devra également être transmise sous clé USB en version modifiable.

9.1. Lettre de soumission

Le soumissionnaire devra produire une lettre de soumission selon le modèle figurant à l'**annexe 2**.

9.2. Présentation de la société du soumissionnaire

La présentation du soumissionnaire comprendra :

- une présentation générale de la société (dénomination, adresse, zones de couverture) ;
- la liste des marchés similaires déjà exécutés avec les éléments justificatifs (Bon de commande, contrat de marché, bordereau de livraison, etc.).

Par ailleurs, les soumissionnaires devront fournir copies des documents attestant du statut juridique, du numéro d'immatriculation de la société ainsi qu'un relevé d'identité bancaire conforme aux normes de codification bancaire internationales.

9.3. Offre technique et financière

Le papier proposé devra correspondre aux caractéristiques définies dans la deuxième partie du présent dossier d'appel d'offres.

Pour chaque type de papiers demandés, un échantillon portant le nom du papier, devra être proposé dans l'enveloppe.

Les prix devront être établis en hors taxes et hors douane conformément au cadre de devis estimatif figurant à l'**annexe 1**.

Les prix indiqués par le soumissionnaire devront être établis en hors taxes et hors douane. Ils devront être fermes, non révisables et comprendre tous les frais exposés, depuis l'expédition jusqu'à la livraison des articles dans les locaux du Siège de la BCEAO (transport, assurance, transit départ et arrivée, dépotage et déchargement inclus).

L'utilisation éventuelle de moyens de livraison exceptionnels, même avec l'accord de la BCEAO, ne saurait ouvrir au fournisseur un droit quelconque à supplément ou indemnité.

10. Date et lieu de dépôt des offres

Les offres devront être déposées au Siège de la BCEAO, Avenue Abdoulaye FADIGA - BP 3108 DAKAR - Sénégal, au bureau 509 du 5^e étage de la Tour le **vendredi 12 avril 2019 à 17 H TU au plus tard**.

En ce qui concerne les offres transmises par courrier, le cachet de l'expéditeur (Poste, DHL, CHRONOPOST, EMS...) indiqué sur le pli fera foi.

11. Ouverture des plis et évaluation des offres

Une Commission des Marchés procédera à l'ouverture des plis, aux vérifications de conformité et à l'évaluation et le classement. Il n'est pas exigé de garantie de soumission. Des pièces administratives et financières complémentaires attestant de la régularité de la société peuvent être exigées avant l'attribution du marché. L'évaluation des offres s'effectuera sur la base de leur conformité aux caractéristiques du type de papier demandé avec les échantillons proposés d'une part, et de l'analyse et de la comparaison des prix proposés, d'autre part.

La BCEAO se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre et d'annuler l'appel d'offres en rejetant toutes les offres, à tout moment, avant l'attribution du marché.

La Banque Centrale pourra exiger du fournisseur de prouver l'origine ainsi que l'état neuf des papiers.

12. Publication des résultats et notification provisoire du marché

Les résultats de l'appel d'offres seront publiés sur le site internet de la BCEAO à l'issue du processus d'attribution. A cet égard, tout candidat peut former un recours par écrit, adressé au Directeur Général de l'Administration et du Patrimoine dans un délai maximum de cinq (5) jours ouvrés, à compter de la publication des résultats. Le recours ne peut porter que sur l'attribution du marché. Le délai de réponse de la BCEAO est de dix (10) jours maximum. Passé ce délai et sans une réponse de la BCEAO, le recours doit être considéré comme rejeté.

Dans l'attente de l'issue d'un éventuel recours, une notification provisoire sera adressée au soumissionnaire pressenti.

13. Notification définitive du marché

L'attribution du marché sera notifiée au soumissionnaire retenu. Un contrat pourrait lui être soumis pour signature. La date de signature du contrat par les deux Parties constituera le point de départ des délais contractuels d'exécution du marché.

14. Lieu de livraison

La livraison du papier sera effectuée en « Delivered At Place (DAP) » dans les locaux du Siège de la BCEAO à Dakar. A cet égard, les formalités administratives à accomplir jusqu'à la livraison totale des papiers seront à la charge du soumissionnaire. La BCEAO délivrera un titre d'exonération.

15. Délai de livraison

15.1 Le délai de livraison du papier devra être indiqué dans la soumission et commencera à courir à compter de la date de commande.

15.2 Ce délai devra être scrupuleusement respecté sous peine d'application d'une pénalité égale à un pour mille (1 ‰) du montant de la commande, par jour calendaire de retard. Toutefois, le montant de ces pénalités ne peut excéder cinq pour cent (5 %) du prix du marché.

16. Réception

La réception se fera à la fin de la livraison et après vérification de la conformité des papiers aux échantillons proposés, qui feront l'objet de tests sur les machines de l'Imprimerie de la BCEAO.

17. Garantie

Le papier livré devra être neuf, de bonne qualité et conforme aux échantillons fournis. En cas de non-conformité, leur retour sera entièrement à la charge du fournisseur.

18. Modalités de paiement

En cas d'attribution du marché, les modalités de règlement proposées sont les suivantes :

- une avance forfaitaire de démarrage de trente pour cent (30 %) à la signature du contrat contre la fourniture d'une lettre de garantie à première demande délivrée par un organisme financier de premier ordre reconnu par la BCEAO. La mainlevée de cette garantie est effectuée par la Banque Centrale, à compter de la date de signature du bordereau de livraison ;
- soixante-dix pour cent (70 %), à la livraison conforme du papier attestée par la signature du bordereau de livraison.

19. Litiges et contestations

19.1 Tout litige sera réglé à l'amiable. A défaut, le différend sera, de convention expresse, soumis à l'arbitrage selon le Règlement de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) et tranché par un (1) arbitre *ad hoc* désigné par la CCJA.

19.2 L'arbitrage se déroulera en langue française, à Dakar au Sénégal, et selon le droit sénégalais.

19.3 Les frais de l'arbitrage seront à la charge de la partie succombante.

20. Informations complémentaires

20.1 Pour toute demande d'informations complémentaires, les soumissionnaires pourront prendre l'attache de la Direction du Budget et des Approvisionnements, par courriel au moins dix (10) jours avant la date limite de dépôt des offres à l'adresse : courrier.zdba@bceao.int .

20.2 Les questions formulées ainsi que les réponses apportées seront systématiquement mises en ligne sur le site internet de la BCEAO à l'adresse www.bceao.int.

A ce titre, les candidats sont invités à consulter régulièrement ce site internet.

DEUXIEME PARTIE : CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES PAPIERS

1. Description des types de papiers

Les papiers d'imprimerie à fournir seront présentés d'une part en feuilles et d'autre part en bobine.

Les papiers en feuilles comprennent :

- le papier autocopiant standard ;
- le papier autocopiant infalsifiable ;
- le papier offset sans trace de bois ;
- le papier couché sans trace de bois ;
- le papier autocollant ;
- le papier bristol ;
- les autres papiers regroupant les papiers carton, dossier, marais et malmero cuir.

Les papiers en bobines concernent le papier offset.

NB : les papiers autocopiants devront tous provenir du même fabricant.

2. Caractéristiques minimales des papiers

Les caractéristiques minimales exigées sont définies ci-après. Elles devront également être attestées par un certificat à joindre à l'offre.

2.1. Pour l'autocopiant infalsifiable :

- le type de sécurité : présence de colorants de sécurité ;
- le type de réaction en cas de falsification : solvant et/ou chimique ;
- la couleur de transcription : noire ou bleu ;
- la durabilité de la capacité de transcription : 5 ans au minimum.

2.2. Pour le papier offset :

- la teneur en cendres (%) : 15 % ou moins ;
- le rapport de carbonate de calcium (CaCO₃) (%) : 15 % ou moins ;
- la rigidité de Clark : 40 ou plus ;
- la rigidité de flexion : Inférieure à 1800 ;
- le lissé : 80 ou plus ;
- le coefficient de friction statique : 0,35 à 0,67 ;
- la teneur en humidité : 3,7 % à 5,5 % ;
- la résistivité de surface : $5 \times 10^9 \Omega$ à $1 \times 10^{12} \Omega$.

2.3. Pour le papier couché :

-
- la teneur en cendres (%) : 22 % ou moins ;
 - le rapport de carbonate de calcium (CaCO₃) (%) : 20 % ou moins ;
 - la rigidité de Clark : 40 ou plus ;
 - la rigidité de flexion : inférieure à 1800 ;
 - la perméabilité à l'air : 5000 ou moins ;
 - le coefficient de friction statique : 0,35 à 0,67 ;
 - la teneur en humidité (%) : 3,7 à 5,5 % ;
 - la résistivité de surface : $5 \times 10^9 \Omega$ à $1 \times 10^{12} \Omega$.

3. Expression des quantités de papiers en bobine et en feuilles

Les quantités de papiers d'imprimerie en bobines et en feuilles figurent en annexe au présent cahier des charges (voir tableau 1 et tableau 2), sont définies à partir du grammage, de la couleur et du format. Par ailleurs, les couleurs souhaitées pour les papiers colorés sont codifiées en hexadécimal.

ANNEXE I : Cadres de devis

DESIGNATION DU PAPIERS EN FEUILLES	Gram. (g/m ²)	Couleur		QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
		Nom générique	Code couleur Hexadecimal			
FORMAT PAPIER : 45 x 64						
1	PAPIERS AUTOCOPIANT STANDARD					
1.1	CB jaune	Environ 60	Jaune clair (Beurre frais)	#FFF48D	150	
1.2	CB blanc	Environ 60	blanc	#FFFFFF	150	
1.3	CB bleu	Environ 60	Bleu ciel	#77B5FE	25	
1.4	CB rose	Environ 60	rose clair	#FFCFF0	25	
1.5	CB vert	Environ 60	vert clair	#ABFFE6	25	
1.6	CFB blanc	Environ 60	blanc	#FFFFFF	500	
1.7	CFB jaune	Environ 60	Jaune clair (Beurre frais)	#FFF48D	60	
1.8	CFB bleu	Environ 60	Bleu ciel	#77B5FE	60	
1.9	CFB rose	Environ 60	rose clair	#FFCFF0	150	
1.10	CFB vert	Environ 60	vert clair	#ABFFE6	18	
1.11	CF jaune	Environ 60	blanc	#FFFFFF	200	
1.12	CF blanc	Environ 60	blanc	#FFFFFF	100	
1.13	CF bleu	Environ 60	Bleu ciel	#77B5FE	100	
1.14	CF rose	Environ 60	rose clair	#FFCFF0	25	
1.15	CF vert	Environ 60	vert clair	#ABFFE6	25	
2	PAPIERS AUTOCOPIANT INFALSIFIABLE					
2.1	CB jaune	Environ 60	Jaune clair (Beurre frais)	#FFF48D	25	
2.2	CFB blanc	Environ 60	blanc	#FFFFFF	25	
2.3	CF blanc	Environ 60	blanc	#FFFFFF	25	
3	PAPIER OFFSET					
3.1	offset blanc sans trace de bois	60	blanc	#FFFFFF	-	
3.2	offset bleu-clair sans trace de bois	80	Bleu ciel	#77B5FE	200	
3.3	offset rose sans trace de bois	80	rose clair	#FFCFF0	50	
3.4	offset jaune-clair sans trace de bois	80	Jaune clair (Beurre frais)	#FFF48D	50	
3.5	offset vert-clair sans trace de bois	80	Vert d'eau	#B0F2B6	50	
3.6	offset bulle sans trace de bois	80	bulle clair	#FFD1AB	50	
4	PAPIER COUCHE					
4.1	COUCHE BRILLANT					
4.1.1	Couché brillant 2 faces moderne sans trace de bois Maine, Novatech, Samarkand ou équivalent (sur stock)	90	blanc	#FFFFFF	100	
4.2	COUCHE MAT					
4.2.1	Couché mat 2 faces ou demi-mat moderne sans traces de bois	90	blanc	#FFFFFF	300	
4.3	AUTRES PAPIERS					
4.3.1	Papier Marais Médaille vélin 100% coton blanc cassé	90	Blanc cassé	#FEFEE2	25	

Tableau I : Papier en feuilles (suite)

DESIGNATION DU PAPIERS EN FEUILLES	Gram.	Couleur		QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
	(g/m ²)	Nom générique	Code couleur Hexadecimal			
FORMAT PAPIER : 50 x 65						
5	PAPIER OFFSET					
5.1	offset blanc sans trace de bois	70	blanc	#FFFFFF	60	
5.2	offset blanc sans trace de bois	80	blanc	#FFFFFF	150	
6	AUTRES PAPIERS					
6.1	Papier cartonné couché mat une face blanche au recto et une face grise au verso <i>NB : Papier sur fabrication, livré en palettes cube (base 65*100)</i>	325	blanc	#FFFFFF	600	
6.2	stock)	150	bleu canard	#048B9A	50	
6.3	stock)	150	bleu céleste	#26C4EC	50	
6.4	stock)	250	bulle	#F9C996	50	
6.5	Papier dossier gris sans bois en rame (sur stock)	300	Gris perle	#CECECE	50	
FORMAT PAPIER : 50 x 70						
7	PAPIER AUTOCOLLANT					
7.1	Autocollant sans bois couché mat (sur stock)	80	blanc	#FFFFFF	10	
FORMAT PAPIER : 52 x 72						
8	PAPIER OFFSET					
8.1	offset blanc sans trace de bois	56	blanc	#FFFFFF	-	
9	PAPIER COUCHE					
9.1	COUCHE BRILLANT					
9.1.1	Couché brillant 2 faces moderne sans trace de bois Maine, Novatech, Samarkand ou équivalent (sur stock)	115	blanc	#FFFFFF	100	
9.1.2	Couché brillant 2 faces moderne sans trace de bois Maine, Novatech, Samarkand ou équivalent (sur stock)	250	blanc	#FFFFFF	80	
9.1.3	Couché brillant 2 faces moderne sans trace de bois Maine, Novatech, Samarkand ou équivalent (sur stock)	300	blanc	#FFFFFF	50	
9.2	COUCHE MAT					
9.2.1	Couché mat 2 faces ou demi-mat moderne sans traces de bois	90	blanc	#FFFFFF	100	
FORMAT PAPIER : 65 x 100						
10	BRISTOL					
10.1	Papier Bristol blanc supérieur (sur stock)	320	blanc	#FFFFFF	80	
10.2	Papier Malmero cuir blanc (sur stock)	300	blanc	#FFFFFF	5	
10.3	Papier Malmero cuir beige (sur stock)	300	Blanc cassé	#FEFEE2	5	
MONTANT TOTAL DE L'OFFRE en FCFA						

Tableau 2 : Papier en bobine

Type de papier en bobine		DESIGNATION DU PAPIER			QUANTITE	PRIX UNITAIRE FCFA	PRIX UNITAIRE FCFA
		Gram.	Couleur				
		(g/m ²)	Nom générique	Code couleur Hexadécimal			
BOBINE PAPIER DE LAIZE 220 mm							
1	<u>PAPIER OFFSET</u>						
1.1	<i>Offset blanc sans trace de bois</i>	80	blanc	#FFFFFF	10		
1.2	<i>Offset bleu clair sans trace de bois</i>	80	Bleu ciel	#77B5FE	8		
1.3	<i>Offset jaune sans trace de bois</i>	80	Beurre frais (jaune clair)	#FFF48D	2		
1.4	<i>Offset bulle sans trace de bois</i>	80	bulle clair	#FFD1AB	6		
MONTANT TOTAL DE L'OFFRE							

ANNEXE 2 : (Formulaire de soumission)

(indiquer le lieu et la date)

A l' attention de :

MONSIEUR LE DIRECTEUR DU BUDGET ET DES APPROVISIONNEMENTS
BP 3108 DAKAR
BCEAO/SIEGE

Objet : Appel d'offres pour la fourniture de papiers d'imprimerie au Siège de la BCEAO
à Dakar

Nous, soussignés,.....soumettons par la présente, une offre de prix pour la fourniture de papiers d'imprimerie au Siège de la BCEAO pour un montant de.....FCFA HT/HD ou..... euros.

Nous déclarons par la présente que toutes les informations et affirmations contenues dans cette offre sont authentiques et acceptons que toute déclaration erronée puisse conduire à notre disqualification.

Notre proposition engage notre responsabilité et, sous réserve des modifications résultant des négociations du marché, nous nous engageons, si notre offre est retenue, à commencer la prestation, au plus tard à la date convenue lors desdites négociations.

Signataire mandaté

Nom et titre du signataire

NB : la présente lettre doit revêtir les nom et prénoms du mandataire légal ainsi que la fonction occupée dans la société.
